Country/Region/Global: République du Congo

Plan d'Initiation

Project Title	: Accélération de la justice environnementale en République du Congo
Expected UNSDCF/CPD Outcome(s)	: En 2024, les populations congolaises bénéficieront d'un meilleur système de gouvernance institutionnelle, démocratique, des droits de l'homme, administrative et économique et d'un développement participatif fondé sur des initiatives de maintien de la paix et d'aide humanitaire.
Expected CPD Output(s)	: Les institutions étatiques et les acteurs non étatiques au niveau national et décentralisé ont leurs capacités renforcées et les cadres opérationnels et règlementaires améliorés pour appliquer efficacement les normes de gouvernance institutionnelle, administrative économique, juridique et judiciaire y compris en matière des droits de l'homme.
Initiation Plan Start/End Dates	: Août 2023-Janvier 2025
Implementation Modality	: Direct Implementation Modality (DIM)
Executing Partner	: Programme des Nations Unies pour le développement, Ministère de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo

Programme Period: **2020-2024**

Quantum Project Number: _____

Quantum Output Number: _____

Niveau de contribution à l'égalité entre les sexes (Gender marker) : Gen 2 (au moins 50% des résultats du projet contribuent à l'égalité entre les sexes)

Total resources required 5 150 000 **USD**

Total allocated resources: _____

- Gouvernement: 5.000.000 USD
- PNUD : 100.000 USD
- PNUE : 50.000 USD

Budget complementaire à financer:_____

Contributions en nature:_____

Brief Description

La triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de la nature et de la pollution a un impact direct et indirect sur les droits de l'homme. La COP 27 notamment a mis en lumière les enjeux économiques d'une transition écologique durable, avec les perspectives offertes par le marché carbone, et la finance verte pour la préservation des écosystèmes menacés par l'exploitation anthropique, ainsi que le développement durable des communautés qui en dépendent. Dans ce contexte les trois basins écosystémiques mondiaux que sont le Congo, l'Amazonie et le Bornéo Mékong se structurent pour la mise en place d'un dispositif de régulation internationale de cette transition écologique durable souhaitée.

Ainsi, l'objectif du présent plan d'initiation est de créer les préconditions pour une justice environnementale au Congo, alignée avec les mécanismes internationaux. Dans ce contexte, le plan permettra la réalisation de deux produits clés :

- Une plateforme de positions communes sur la justice climatique, alignée avec les principes internationaux est en place à travers l'organisation du Sommet des 3 bassins forestiers mondiaux
- Un programme national intégré de justice climatique est défini, et mis en place

Le présent plan d'initiation sera exécuté par le PNUD, sous les orientations stratégiques du ministère de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo. Il impliquera les différents ministères et institutions notamment les ministères sectoriels, la société civile et le secteur privé. Le plan bénéficiera du la contribution de l'Etat et ses partenaires, et est géré par le PNUD.

Approuvé par le Gouvernement Date: 01 SEPT 2023

Madame Arlette SOUDAN-NONAULT

Ministre de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo

Approuvé par le PNUD Date: 01 SEPT 2023

Madame Adama- Dian BARRY

Représentante Résidente

I. OBJECTJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

La préservation des grands écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales constitue un enjeu prioritaire pour l'humanité, au regard de l'accélération du changement climatique et de ses impacts chaque jour plus visibles et plus négatifs pour les communautés humaines et pour les espèces animales et végétales, en particulier dans les pays en développement. Dès 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCCC) qui encourage les pays à participer à l'atténuation des changements climatiques a été adoptée, ainsi que deux autres conventions de Rio qui permettent de rejoindre ou renforcer les initiatives climatiques : la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Depuis lors, on note globalement une prise de conscience croissante sur la nécessité d'adopter des solutions basées sur la nature à travers lesquelles la gestion des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales occupe une place de choix.

En effet, ces bassins forestiers comme l'Amazonie, le Bornéo-Mékong et le Congo, jouent un rôle critique dans le stockage et l'amélioration de la qualité de l'eau, à la prévention des inondations, la fourniture des moyens de subsistance et de revenus pour les communautés. Ils abritent aussi une biodiversité rare et unique y compris les espèces endémiques et menacées telles que les bonobos et les gorilles des plaines occidentales du bassin et ont une grande signification culturelle et sont liés au bien-être de millions de personnes. La COP27 pour le climat qui s'est tenue à Sharma El Sheikh en Egypte s'est conclue par la reconnaissance historique des Nations forestières et tropicales dans leur rôle de régulateur mondial de l'équilibre carbone de la planète. A titre illustratif, les trois bassins tropicaux que sont l'Amazonie, le Bornéo Mékong et l'Asie du Sud Est se caractérisent comme suit :

- 80% de la biodiversité mondiale, ,
- 31 pays et 1milliard et demie d'habitants
- Véritable poumons de la planète avec un stock de carbone capturé représentant jusqu'à 15 ans d'émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Ces trois bassins du Sud convergent vers la mise en place d'une plateforme de positions communes permettant une prise en compte du service écosystémique mondial pour le bénéfice du développement de leurs populations, particulièrement celles riveraines de ces forêts.

Le Basin du Congo en particulier est la seconde foret du monde en terme de superficie, et le premier capteur de carbone à raison d'une capacité de captage de près de 8 années d'émissions carbonique mondiale. La seule zone des tourbières dans la cuvette centrale piège 30 Milliards de tonnes de CO2.

La question du financement de la conservation de ces patrimoines s'imposent pour préserver la qualité de la vie humaine sur terre, tout en prenant en compte les besoins de développement des populations vivant dans et autour de ces périmètres forestiers.

Ainsi, les accords de Charm el-Cheikh et de Kunming-Montréal confient aux trois écosystèmes forestiers et tropicaux mondiaux la responsabilité et la légitimité d'établir et de mettre en œuvre une feuille de route opérationnelle pour la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2020)[1]. Ils constituent le dernier bastion qui assure la survie des espèces végétales et animales, et des peuples autochtones dans les trois régions.

C'est dans cette perspective que son Excellence Denis Sassou-Nguesso Président de la République du Congo et de la Commission Climat du Bassin du Congo a appelé à la mise en place d'une alliance des trois bassins forestiers et de biodiversité du monde, dont l'objectif principal sera d'assurer la gouvernance mondiale des politiques de conservation, de coopération et de financement du poumon écologique et climatique de la planète ainsi qu'à la tenue de ce sommet des trois bassins de l'Amazonie, du Bornéo-Mékong et du Congo les 26, 27 et 28 Octobre 2023 a Brazzaville au Congo. Il est attendu de ce sommet la mise en place des préconditions pour une meilleure justice environnementale au Congo.

[1] https://www.decadeonrestoration.org/fr

Ainsi, l'objectif du présent plan d'initiation est de créer **les préconditions pour une justice environnementale** au Congo, alignée avec les mécanismes internationaux. Les actions planifiées dans le cadre de ce plan sont une contribution immédiate au Programme National de Développement du Congo. Il est aligné avec la nouvelle offre stratégique du PNUD 2022-2025.

Le Bureau du PNUD au Congo mettra à profit le réseau d'expertises du PNUD basé à travers le monde, notamment dans chacun des trois bassins, les bureaux spécialisés dont le Hub du PNUD en matière de Secteur Privé, ainsi que le Bureau en charge des Politiques et Programme. Le PNUD s'appuiera sur les orientations normatives de l'UNEP, et collaborera avec l'ensemble des agences spécialisées de l'ONU.

Le plan d'investissement permettra la réalisation de deux produits clés :

- **Résultats 1 : Une plateforme de positions communes sur la justice climatique, alignée avec les principes internationaux est en place à travers l'organisation du Sommet des 3 bassins forestiers mondiaux**

 Les activités suivantes sont envisagées dans ce cadre :

 - Déploiement de l'assistance technique à travers un consultant senior de haut niveau, ainsi qu'une équipe de gestion technique de l'évènement
 - Accompagnement à la structuration d'un portefeuille de projets intégrateurs pour les communautés du Bassin du Congo
 - Facilitation d'un échange Sud-Sud avec l'Amazonie et le Bornéo-Mékong
 - Accompagnement du ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo dans l'organisation de consultation nationale pour une meilleure sensibilisation des enjeux du sommet pour le pays et un consensus national et engagement politique autour de ce consensus
 - Achat de dispositif de vidéo-conférence pour le ministère de l'environnement et du développement durable, visant à faciliter les séances de travail virtuelles de préparation pour le sommet
 - Etat des lieux de l'établissement d'un marché carbone au Congo
 - Prise en charge des services logistiques ayant trait à l'organisation du Sommet : salles, pavillons, véhicules, services divers

- **Résultat 2 : Un programme national intégré de justice climatique est défini , et mis en place (Septembre-Décembre 2023)**

 Les activités suivantes sont envisagées dans ce cadre :

 - Assistance technique pour la relecture des 2 projets soumis par le Congo au Sommet, et consolidation d'une offre de programme intégrée assorti de son mécanisme de gestion, coordination, de suivi-évaluation ;
 - Organisation d'un atelier national de revue et validation du programme ;
 - Organisation du lancement du Programme en marge de la COP28
 - Accompagnement du Congo dans la mobilisation des autres partenaires au développement et des ressources nécessaires et la mise en œuvre de ce programme

Le PNUD et le PNUE apporteront les appuis et les expertises nécessaires au Ministère de l'Environnement et du développement Durable. Les financements du résultat 1 seront fournis par l'Etat et ses partenaires. Le PNUD assurera le financement du résultat 2, ainsi qu'une partie de l'assistance technique prévue pour le résultat 1.

II. ARRANGEMENTS DE GESTION

- Le présent plan sera exécuté par le PNUD, en modalité de mise en œuvre directe, en étroite concertation et collaboration avec le ministère de l'Environnement et du développement durable. Le PNUE assurera un appui conseil et apportera des orientations sur la finalisation du contenu méthodologique des éléments techniques produits par les experts dans la réalisation des dialogues, ainsi que le programme.
- Le PNUD mettra en place une équipe pluridisciplinaire d'experts (logistiques, achats, planification stratégique, suivi-évaluation et rapportage susbtantif et financiers, spécialistes en environnement) couvrant les domaines des activités planifiées sous la coordination du Représentant Résident Adjoint.
- Un comité technique de coordination présidé par le Cabinet de la Ministre de l'Environnement et le représentant résident adjoint du PNUD sera mis en place regroupant les équipes d'experts recrutés pour la réalisation des activités du plan d'investissement, Ce comité se réunira une fois par semaine pour faire le suivi du plan d'action.

 Les rapports hebdomadaires de ce comité seront soumis, au ministre de l'Environnement et aux Représentants Résidents du PNUD, du PNUE et du Coordonnateur Rséident pour information et conduite à donner.
- Un Comité de suivi et de pilotage stratégique sera organisé par le Ministre de l'Environnement et le Représentant du PNUD permettant de donner la vision, et confirmer les orientations du projet ainsi que les partenariats complémentaires pertinents pour la réalisation des objectifs.

III. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

Le Plan d'Initiation sera exécuté sous la modalité Directe (DIM) par le Bureau du PNUD Congo, en consultation avec le partenaire d'exécution, le ministère de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo

Au niveau du PNUD, un coordonnateur sera responsable de la réalisation au jour-le-jour des activités du projet et pour la préparation des décisions, ainsi que de s'assurer que le projet produise les résultats attendus, selon les normes de qualité requises et les contraintes de temps et de coûts spécifiées.

Un Comité de Pilotage sera mis en place et chargé de définir les orientations stratégiques du projet, de valider les livrables et de suivre la mise en œuvre du projet. Ses missions spécifiques sont d'examiner et de proposer des recommandations sur les rapports techniques, de prendre des décisions sur les principales questions liées au projet et de valider les rapport finaux.

Le comité de pilotage coprésidé par le Ministère de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo et la Représentante Résidente du PNUD sera composé des représentants des différentes parties prenantes du projet, notamment des ministères sectoriels, des acteurs du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

IV. MONITORING

Suivre les progrès vers les résultats :

Le suivi de la mise en œuvre de ce plan sera assuré à travers des réunions périodiques entre le PNUD et ces partenaires de mise en œuvre. Des rapports trimestriels d'avancement seront préparés conjointement et partagés avec les parties prenantes. Un plan de suivi sera élaboré et sa mise en œuvre assurée une identification des risques d'exécution et la définition de mesures de mitigation par les deux parties.

le système de suivi-évaluation comprendra entre autres, des revues annuelles dont le but est de mesurer le niveau de réalisation des résultats escomptés et de prendre les mesures correctives appropriées.

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation seront basés sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) figurant dans le Document Programme Pays (CPD) 2020 -2024.

Suivre et gérer les risques :

Risques majeurs :

L'exécution de ce projet pilote est assujettit à la prise en compte des risques ci-dessous et à la mise en lace des mesures adaptées pour y répondre.

Risques	Mesures d'atténuation	Responsable
Absence de financement du modèle	Un plan de financement du modèle et de son expérimentation sera mis en place par le ministère de l'environnement	PNUD/ministère de l'environnement et du développement durable
Une manque de volonté politique de mettre en œuvre le pilote provoquerait des retards et des coûts supplémentaires	Un dispositif de pilotage conjoint avec le gouvernement à travers la participation du ministre de l'environnement sera mis en place	Ministère Environnement
Risque Opérationnel : la faible capacité des partenaires étatiques et non étatiques pourrait entraîner une mise en œuvre lourde du projet	Le PNUD mettra à profit l'expertise technique aussi bien de son bureau pays et régional pour assurer le renforcement des capacités des partenaires sur la gestion, le suivi de la mise en œuvre en vue de l'atteinte des résultats dudit plan.	PNUD

Apprendre :

Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis réintégrés dans le projet.

Assurance qualité du projet :

La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.

V. PLAN DE TRAVAIL BUDGÉTISÉ

Period[2]:

RESULTATS ATTENDUS *(base de référence, indicateurs y compris les cibles annuels)*	ACTIVITES PLANIFIEES	2023		2024				Partie Responsable	PLANNED BUDGET		
		T3	T4	T1	T 2	T3	T4		Source de fonds	Budget Description	Montant USD
Résultat 1: Une plateforme de positions communes sur la justice climatique, alignée avec les principes internationaux est en place à travers l'organisation du Sommet des 3 bassins forestiers mondiaux	**Activité 1.1**: Déployer l'assistance technique à travers un consultant senior de haut niveau, ainsi qu'une équipe de gestion technique de l'évènement							PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**1 150 000**
	Activité 1. 2 : organiser la concertation nationale au Congo							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**150 000**
	Activité 1.3 : Installer un système de vidéo-conférence pour le ministère de l'environnement et ses directions régionales							PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**250 000**

[2] Maximum 18 months

RESULTATS ATTENDUS *(base de référence, indicateurs y compris les cibles annuels)*	ACTIVITES PLANIFIEES	2023		2024				Partie Responsable	PLANNED BUDGET		
		T3	T4	T1	T 2	T3	T4		Source de fonds	Budget Description	Montant USD
	Activité 1.4: recruter les structures de communication pour couvrir le sommet							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**300 000**
	Total Résultat										**1 850 000**
Résultat 2 : Un programme national intégré de justice climatique est défini , et mis en place	**Activité 2.1** : Relire les 2 projets soumis par le Congo au Sommet, et consolidation d'une offre de programme intégrée assorti de son mécanisme de gestion, coordination, de suivi-évaluation							MEDDBC-PNUD-Autres PTFs	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**200 000**
	Activité 2.2 : organiser la validation nationale du programme							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**50 000**
	Activité 2.3 : Lancer le programme en marge de la COP 28							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**250 000**

RESULTATS ATTENDUS *(base de référence, indicateurs y compris les cibles annuels)*	ACTIVITES PLANIFIEES	2023		2024				Partie Responsable	PLANNED BUDGET		
		T3	T4	T1	T 2	T3	T4		Source de fonds	Budget Description	Montant USD
	Activité 2.4: Développer et valider d'une stratégie Nationale de finance verte (Projets pilotes et stratégie de mise a l'échelle de crédit carbone, obligations vertes et bleues, ficalité verte)							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**1 200 000**
	Activité 2.5: Apporter l'Assistance Techniques au MEDDBC en finance climatique et gouvernance environnementale (Experts en Finance et Gouvernance)							MEDDBC-PNUD-Autres PTFs	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**800 000**
	Activité 2.6: Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des partenaires et des ressources (y compris activités de lobbying et table ronde des bailleurs)							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**400 000**
	Total résultat 2										**2 900 000**

RESULTATS ATTENDUS *(base de référence, indicateurs y compris les cibles annuels)*	ACTIVITES PLANIFIEES	2023		2024				Partie Responsable	PLANNED BUDGET		
		T3	T4	T1	T 2	T3	T4		Source de fonds	Budget Description	Montant USD
Le plan initiation est géré efficacement	**Activité 3.1**: Mettre en place l'équipe de Gestion : Coordonnateur, Assistant Admin Finance, Chargé de suivi évaluation							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**120 000**
	Activité 3.2: Implémenter le plan de suivi évaluation							MEDDBC-PNUD	MEDDBC , PNUD, autres PTFs		**80 000**
	Total Résultat 3										**200 000**
	Frais de Gestion: 5.000.000 x 4%										**200.000**
TOTAL GENERAL (USD)											**5 150 000**
TOTAL GENERAL (FCFA)											